

LANCEMENT OFFICIEL DE HAWKAMA EL DJAZAIR
MARDI 19 OCTOBRE 2010 A 09H00 – SOFITEL – ALGER – SALLE HAMMA

REVUE DE PRESSE

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Mercredi 20 Octobre 2010
Kader S.

Gouvernance d'entreprise
Naissance du premier code algérien

Enfin un code qui traite de la gouvernance d'entreprise en Algérie. Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) a lancé, hier, à Alger, le premier code algérien de gouvernance d'entreprise, élaboré en trois ans. " Nous travaillons actuellement pour sa vulgarisation en entreprenant des conférences régionales ", a déclaré, Abdelkrim Boudra, président du Care, lors de la cérémonie de lancement de ce code. La cérémonie a été l'occasion, également, pour le CARE de lancer Hawkama El Djazair, le premier institut algérien de gouvernance d'entreprise, selon Boudra, qui va permettre " la pérennisation " de ce code de bonne gouvernance d'entreprise.

Outre la vulgarisation du code en question, Hawkama El Djazair aura pour mission, ajoute-t-on de même source, de former les cadres algériens en matière de gouvernance d'entreprise. Selon les propos de du président du Care, rapportés par TSA, "plusieurs institutions publiques ont participé à la mise en place du code dont les ministères de l'Industrie et de la PME ainsi que des partenaires étrangers, selon ses concepteurs, le code apporte des solutions en matière de gestion adaptées au contexte algérien. " C'est un code algérien fait pour des Algériens mais qui est basé sur ce qui se fait de mieux en matière de bonnes pratiques dans le monde ", a précisé Abdelkrim Boudra.

Pierre Harvey, conseiller en commerce et relations internationales, a assuré, de son côté, que même si le cadre économique algérien n'est pas facile, le code offre une belle opportunité, puisqu'il peut apporter la transparence dans la gestion financière des entreprises. Cette transparence, a-t-il ajouté, " pourra faciliter le partenariat entre les entreprises algériennes et étrangères ainsi qu'une meilleure accessibilité aux financements ".

Il va sans dire que l'initiative de lancer un code et un institut traitant de la vulgarisation des techniques modernes de gestions des entreprises vient combler un vide dont souffre un bon nombre de managers algériens. La gouvernance économique, de manière générale, a été depuis longtemps un sujet qui préoccupe les opérateurs et les responsables du domaine. Le Forum des chefs d'entreprise, à titre de rappel, avait organisé, en 2007, un forum national traitant de cette thématique importante pour la vie des entreprises. Il a été constaté, à cette occasion, que les entrepreneurs algériens sont souvent contre toute forme d'ouverture de capital ou d'introduction en Bourse.

Il est à signaler, dans ce registre, que le taux élevé de la mortalité des entreprises en Algérie, est dû en partie, selon les spécialistes, au non-respect des règles de bonne gouvernance. Les causes de l'échec de ces sociétés peuvent résulter de leur incapacité à régler des conflits internes ou, le cas échéant, à cause de difficultés à s'adapter dans un environnement économique en perpétuelle mutation. Une bonne formation des managers est de nature à permettre aux entreprises d'anticiper les changements et d'attirer les ressources financières et humaines de qualité.



Mercredi 20 Octobre 2010

Création d'un Institut de la gouvernance d'entreprise : Vulgariser les bonnes pratiques en matière de gestion

Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) a annoncé, hier à Alger, la création de l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise (IAGE).

Créé conjointement par CARE, le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), l'Institut est chargé notamment de vulgariser les bonnes pratiques en matière de gestion des entreprises à l'ensemble des intervenants dans le monde entrepreneurial, a expliqué le président de CARE, M. Abdelkrim Boudra, lors d'une cérémonie dédiée à l'annonce de la création de cet établissement.

L'idée d'ériger cet institut spécialisé vise également à encourager un maximum d'entreprises nationales à adhérer aux principes et bonnes pratiques contenus dans le Code algérien de gouvernance d'entreprise, élaboré en 2008.

Dès le mois de décembre prochain, des formations seront dispensées par des experts étrangers à un groupe d'Algériens qui, une fois prêts, se chargeront à leur tour de dispenser des cours à des représentants d'entreprises, d'établissements financiers et de médias sur «la meilleure façon de gérer une firme». L'IAGE, qui sera abrité provisoirement dans les locaux de CARE à Alger, aura son propre siège très prochainement, ont affirmé les initiateurs du projet.

Par ailleurs, les résultats d'une étude sur la compréhension et l'adhésion des entreprises à la bonne gouvernance ont été présentés lors de cette cérémonie.

L'enquête, qui a concerné 201 entreprises, a relevé que plus de 63% des patrons d'entreprises algériens «souhaiteraient adhérer à la bonne gouvernance mais ne connaissent pas réellement le sens de ce concept».

D'autre part, 47% des chefs d'entreprises consultés, dans le cadre de l'étude, ont exprimé leur volonté de recevoir des formations dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, a fait savoir Mlle Sabrina Bouheraoua, experte et directrice du bureau d'étude chargé de la réalisation de l'enquête.



Mercredi 20 Octobre 2010
Page 5
Zineb Messaoudène

Enquête sur les pratiques de la bonne gouvernance d'entreprise **Un concept méconnu par les entrepreneurs** *Une enquête sur la perception et les pratiques des principes de la bonne gouvernance d'entreprise démontre que ce principe est largement apprécié par les entrepreneurs algériens, mais que leur connaissance du concept est très vague.*

L'étude menée entre juin et juillet cette année auprès de 201 entreprises nationales privées a démontré la volonté de ces entreprises à se former dans ce sens et leur disponibilité à mettre en pratique les concepts de la bonne gouvernance. D'après les résultats de l'enquête présentée hier à Alger par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), les chefs d'entreprise sont parfaitement conscients que les pratiques de la bonne gouvernance contribuent largement à l'amélioration du climat des affaires et leur offrent un meilleur accès au crédit bancaire, car la bonne gouvernance signifie également la transparence financière de l'entreprise. Pour ancrer ce concept chez les entrepreneurs algériens, l'étude préconise la création de passerelles entre le secteur financier et le monde entrepreneurial ainsi que la mise en place de collaborateurs afin de vulgariser le concept de la bonne gouvernance.

Les auteurs de l'enquête recommandent également le développement d'une démarche conjointe avec les pouvoirs publics pour la formation de dirigeants et d'administrateurs ainsi que l'élaboration d'une charte d'adhésion aux pratiques de la bonne gouvernance. Dans ce même objectif, le CARE a créé en son sein l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise-Hawkama El-Djazair, une initiative qui vise la promotion des principes de gouvernance d'entreprise à travers la formation, l'information, les études et plaidoyers.

L'idée du code algérien de la gouvernance a germé en juillet 2007, dans le sillage du premier séminaire international sur la gouvernance d'entreprise. Elle a été ensuite traduite en projet par le CARE, le Forum des chefs d'entreprise ainsi que l'Association des producteurs algériens des boissons qui l'ont présentée en mars 2009. Le vice-président du CARE, Slim Otmani, a saisi l'occasion pour interpeller les pouvoirs publics à reconsidérer le monde de l'entreprise en lui accordant plus de crédit. Il a remis en cause la législation en vigueur en affirmant que le code du commerce ainsi que le code du travail actuels sont rétrogrades et inadaptés à la constitution d'une économie performante.



Mercredi 20 Octobre 2010

Page 4

Rebiha Akriche

BONNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
Faible en Algérie

Les signes de bonne gouvernance d'entreprise en Algérie sont faibles. C'est ce qui ressort de l'enquête qu'a menée Sabrina Bouheraoua, expert, sur la perception et les pratiques des principes de bonne gouvernance d'entreprises.

D'après les résultats de l'enquête, la production et la diffusion de l'information en tant que composante majeure de la gouvernance, n'est que faiblement maîtrisée. Hormis l'établissement des bilans comptables, la qualité de l'information reste à améliorer. Sabrina Bouheraoua a indiqué hier à l'occasion du lancement de l'Institut algérien de gouvernance d'entreprise (Hawkama) que 50% des répondants «ne savent pas» si la répartition des droits et obligations entre actionnaires et dirigeants est clairement établie.

Et une proportion encore plus importante de 72% «ne savent pas» si elle est équitable. La même étude indique, par contre, que les chefs d'entreprise ont clairement conscience que les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise contribuent au maintien d'un climat de confiance, indispensable pour le développement de l'entreprise et la stabilité des marchés.

Ajoutons à cela, les pratiques de l'audit qui sont largement en défaillance. Seulement 54,2% des entreprises subissent au moins un audit, et plus de 36% n'effectuent que l'audit annuel requis par la Loi. Ce qui élève à 46% le nombre d'entreprises qui n'effectuent aucun audit de l'entreprise. Ces résultats éloignent les entreprises des principes de gouvernance.

De plus, les contraintes d'environnement des affaires qui ne laissent que peu de place à la gouvernance. C'est à cela que l'intervention des pouvoirs publics apparaît comme essentielle pour appuyer et favoriser l'application de ces principes, car la «conscience de gouvernance» existe chez nos chefs d'entreprise. Les initiateurs préconisent d'associer des promoteurs au projet «Gouvernance», comme des associations professionnelles qui en seront les communicants et constitueraient un véritable levier au développement des pratiques. Ils proposent également une formation de formateur à la gouvernance d'entreprise, afin de densifier cette compétence localement et pouvoir disposer à moyen terme d'un vivier de compétences dans le domaine.

Notons que le cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise, le forum des chefs d'entreprises et l'Apab (association des producteurs algériens de boissons), son les premiers qui se sont engagés à traduire l'idée en projet et à assurer sa concrétisation.



Mercredi 20 Octobre 2010
page 4
Ahmed Mesbah

LE PRÉSIDENT DU CNES À PROPOS DE LA GOUVERNANCE

«Même l'Etat est astreint à cette exigence» LE SECTEUR privé, l'Etat et la Bourse sont trois agents économiques dont la solidarité est nécessaire pour aboutir au développement. «Il faut regarder les entreprises en tant que créatrices de richesses.

» Cette sentence est de Mohamed Seghir Babès, président du Conseil national économique et social. Il s'exprimait hier à Alger à l'occasion de lancement officiel de Hawkama El Djazair, qui est un institut de la gouvernance d'entreprise dont l'initiative revient au Centre d'action et de réflexion (Care) autour de l'entreprise. Babès trouve aussi qu'il est inopportun de parler de gouvernance économique si elle n'est pas associée à la gouvernance politique des libertés économiques et la lutte contre la pauvreté ainsi que le développement humain. Ces thèmes sont parmi les principaux axes de réflexion du Cnes, a-t-il dit. Sans oublier la bonne gouvernance.

De son côté, Abdelkrim Boudra, président de Care, a insisté sur le fait que les sociétés économiques sont invitées à adhérer à cette initiative. Slim Othmani, un des initiateurs de la démarche, a préféré plaider en faveur de l'entreprise, en s'adressant à Abderrahmane Benkhalfa, délégué général de l'Abef. (Association des banques et établissements financiers) La genèse de Hawkama remonte à la réalisation d'un Code algérien de gouvernance d'entreprise, idée née dans le sillage du premier séminaire international sur la gouvernance d'entreprise qui s'est tenu à Alger, au mois de juillet 2007. Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise, le Forum des chefs d'entreprise et l'Association des producteurs algériens de boissons se sont aussitôt engagés à traduire l'idée en projet et à assurer sa concrétisation.

Une Task Force nationale représentative a été mise en place en vue d'élaborer et de préparer la publication du premier Code durant l'année 2008. Ce projet a été fortement soutenu par le gouvernement à travers l'ex-ministère de la PME et de l'Artisanat. Care a entrepris un travail de vulgarisation du code et a lancé une enquête nationale sur la perception et les pratiques de gouvernance d'entreprise en Algérie. Parallèlement à des initiatives, est née au sein de Care l'idée de création de l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise (Hawkama El Djazair), après étude des différents scénarii de pérennisation.

Selon Abdelkrim Boudra, président de Care, le choix de créer Hawkama El Djazair au sein de ce cercle, permet de poursuivre le programme de vulgarisation des pratiques sans entraves, en attendant de réunir les conditions de son indépendance. « Nous allons continuer notre concertation avec le monde des entreprises et les pouvoirs publics.

Notre ambition est de créer, dans les meilleurs délais possibles, une structure autonome en partenariat avec les différents acteurs privés et publics», dit-il. Slim Othmani, président de l'ex-Task Force, a affirmé qu'afin de bénéficier des meilleures pratiques dans le monde, Care s'est appuyé sur l'expertise mondialement reconnue de Cipe, dans la promotion de la gouvernance d'entreprise. « Nous avons l'ambition de proposer aux entreprises algériennes les meilleures expertises dans le monde », ajoute-t-il. Interrogé sur le triptyque secteur privé, Etat et Bourse, Lyès Kerrar, consultant et patron d'Humilis, a indiqué que ce sont trois agents économiques dont la solidarité est nécessaire pour aboutir au développement.



Mercredi 20 Octobre 2010

Page 4

S. A.

ENTREPRISES

Un institut pour la bonne gouvernance lancé officiellement hier, l'Institut algérien de gouvernance de l'entreprise «Hawkama El Djazair» sera opérationnel au plus tard le mois de décembre prochain.

C'est ce qu'ont indiqué les initiateurs de ce projet. Une occasion pour les opérateurs économiques d'exprimer leurs inquiétudes face à un environnement professionnel instable. «Nous avons besoin d'une stabilité économique et savoir comment nous allons travailler d'ici cinq à dix ans», ont souligné hier les chefs d'entreprise, en marge du lancement de l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise, en faisant référence aux modifications constantes apportées aux outils législatifs.

Ces réformes fréquentes, estiment-ils, nuisent à la croissance de l'environnement économique. Catégorique, M. Slim Othmani, président de l'entreprise Rouiba, dira : «Aujourd'hui, une entreprise ne peut pas fonctionner normalement en Algérie.» Il justifie ses propos en précisant que «pour qu'une entreprise fonctionne dans un environnement économique, elle utilise les outils législatifs qui sont à sa portée mais tels qu'ils sont actuellement mis en œuvre, ils sont pour certains obsolètes et pour d'autres inadaptés à la construction d'une économie compétitive et performante».

Selon ce dernier, il y a absence d'échange et de dialogue entre les pouvoirs publics et les entreprises, ce qui ne permet pas d'apporter des ajustements aux instruments législatifs à même de garantir à l'entreprise de fonctionner normalement. Et de poursuivre : «Les lois de finances de 2009 et 2010 sont un véritable frein en pratique de gouvernance en Algérie. Elles ne se justifient ni par la situation financière de l'Algérie ni par les objectifs fixés par le gouvernement en termes de croissance pour l'économie algérienne.

Du moins sur leurs parties répressives à l'encontre de l'entreprise.» Par ailleurs, afin de vulgariser les pratiques de gouvernance d'entreprise et d'assurer la formation des cadres et chefs d'entreprise, le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab) ont initié la création de l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise.

Lancé officiellement hier, le président du Care a déclaré que cet institut sera opérationnel au plus tard vers la fin de l'année. Initiative de partenariat public/privé, ce projet, souligne-t-on, s'inscrit dans le cadre de la pérennisation du code algérien de gouvernance d'entreprise adopté le 11 mars 2009. «Nous allons modifier complètement la culture de la société algérienne vis-à-vis de l'entreprise », a souligné M. Othmani. D'après les résultats de l'enquête réalisée sur la perception et les pratiques des principes de bonne gouvernance d'entreprise, 47 % des personnes interrogées se disent prêtes à adhérer à cette pratique.

Quotidien Algérien d'information

LA NOUVELLE

R é p u b l i q u e

Mercredi 20 Octobre 2010

Page 4

Bahia Aliouche

Gouvernance d'entreprise Lancement de l'institut Hawkama El-Djazair

L'Institut algérien de gouvernance d'entreprise baptisé «Hawkama El-Djazair» a été lancé hier officiellement par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la pérennisation du code algérien de gouvernance d'entreprise adopté le 11 mars 2009, avec le soutien du gouvernement représenté tout au long du projet par le ministère de la PME et de l'Artisanat. «Hawkama El Djazair » est une initiative de partenariat public-privé visant au développement de la performance du tissu économique en Algérie, par la promotion des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, et ce, au moyen d'activités de formation, d'information, de conseil, d'études et de plaidoyer.

Abdelkrim Boudra, président de Care, a indiqué hier lors d'une conférence de presse que «le choix de créer "Hawkama El-Djazair" au sein de Care nous permet de poursuivre le programme de vulgarisation des pratiques sans entraves, en attendant de réunir les conditions de son indépendance». Et d'ajouter : «Nous allons continuer notre concertation avec le monde des entreprises et les pouvoirs, notre ambition est de créer, dans les meilleurs délais possibles, une structure autonome en partenariat avec les différents acteurs privés et publics.» Slim Othmani, président de l'ex-task Force, a, pour sa part, affirmé qu'«afin de bénéficier des meilleures pratiques dans le monde, Care s'est appuyé sur l'expertise mondialement reconnue de Cipe, dans la promotion de la gouvernance d'entreprise.

«Nous avons l'ambition de proposer aux entreprises algériennes les meilleures expertises dans le monde», a-t-il ajouté. Meriem Bellil, secrétaire générale de l'Association des producteurs de boissons (APAB) et membres du groupe Task Force, a précisé que cet institut sera chargé notamment d'assurer le suivi de l'application du Code algérien de gouvernance d'entreprise par les entreprises privées algériennes et son actualisation par rapport aux mutations que connaît le pays et son économie.

«Hawkama El-Djazair» constitue la phase de matérialisation du dispositif d'accompagnement des entreprises y adhérentes », a tenu à souligner Mlle Bellil. Pour une bonne perception des pratiques de gouvernance, une enquête sur la compréhension et les pratiques de gouvernance d'entreprises a été lancée auprès d'un échantillon de 201 entreprises, a fait savoir l'expert Sabrina Bouheraoua.

Cette étude, selon Mlle Bouheraoua, indique que les chefs d'entreprise ont clairement conscience que les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprises contribuant au maintien d'un climat de confiance indispensable pour le développement de l'entreprise et la stabilité des marchés. Deux éléments majeurs ont été retenus à savoir la problématique du financement des entreprises et la prise de recul grâce à la gouvernance. De ce fait, il est recommandé, selon cette étude, de mettre en place une passerelle de collaboration avec le secteur financier, la vulgarisation du concept de gouvernance d'entreprise, la mise en place d'un système incitatif l'application du code de la bonne gouvernance.

L'élaboration d'une charte d'adhésion aux pratiques de gouvernance, le développement d'une démarche conjointe avec les pouvoirs publics et la formation des dirigeants et administrateurs, ce sont les recommandations ressorties par cette étude.



Mercredi 20 Octobre 2010

Page 4

Youcef Salami

Création de l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise Pour l'application des bonnes pratiques entrepreneuriales

C'est fait, l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise (Iage) a été installé. Il l'a été hier au cours d'une réunion tenue à l'hôtel Sofitel, organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care). Une rencontre à laquelle ont participé des chefs d'entreprise, des experts, des consultants, des représentants d'institution.

L'Iage se veut un espace de concertation ouvert, représentatif et destiné à développer les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise dont fait mention le Code algérien de gouvernance d'entreprise, élaboré en 2008. L'Iage se fait, en fait, le promoteur des bonnes pratiques de la gouvernance. Y réussira-t-il, cependant ? Parviendra-t-il à faire disparaître ce clivage, ou ce qui y ressemble, entre entreprise privée et entreprise publique ? La question a été soulevée dans les débats hier. M. Benkhelifa de l'association des établissements bancaires a estimé qu'il y a «nécessité» d'associer le secteur public à cette initiative.

L'entreprise publique «n'en est pas exclue», ont répondu les animateurs du Care. Seghir Babès, président du Conseil national économique et social (Cnes), présent à cette réunion a salué ce projet mis en route, souhaitant qu'il s'inscrive dans une vision de gouvernance globale (institution politique, économique...). M. Babès a rappelé, à ce titre, que la gouvernance, le pays en a fait une priorité fondamentale, mettant en exergue l'effort que l'Algérie fournit pour faire avancer la bonne gouvernance par le biais du système d'évaluation par les pairs, un mécanisme adopté par l'Union africaine et auquel adhèrent trente-trois pays du continent. Un pays qui «épouse» une telle dynamique ne peut qu'encourager une initiative prise à l'échelle des entreprises, a-t-il relevé. L'idée d'un code algérien de gouvernance d'entreprise a germé, au cours de ces dernières années. Le premier séminaire international sur la gouvernance d'entreprise a été organisé à Alger au mois de juillet 2007.

Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care, le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et l'Apab (Association des producteurs algériens de boissons) se sont aussitôt engagés à traduire cette idée en projet et à assurer sa concrétisation. Une task force nationale représentative a été mise en place en vue d'élaborer et de préparer la publication du premier Code algérien de gouvernance d'entreprise durant l'année 2008, d'où son nom de Goal 2008 (Gouvernance Algérie 2008).

Ce projet a été fortement soutenu par le gouvernement algérien à travers l'ex-ministère de la PME et de l'Artisanat. Lors d'une manifestation tenue le 11 mars 2009, les initiateurs de ce projet ont présenté le premier Code algérien de gouvernance d'entreprise.

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Mercredi 20 Octobre 2010

Page 5

Kamel Benelkadi

Code de gouvernance d'entreprise Lancement de Hawkama El Djazair

Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) a lancé, hier, l'institut algérien de la gouvernance d'entreprise Hawkama El Djazair.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la pérennisation du code algérien de gouvernance d'entreprise adopté le 11 mars 2009 avec le soutien du gouvernement, représenté tout au long du projet par le ministère de la PME et de l'Artisanat. Selon Abdelkrim Boudra, président de CARE, «le choix de créer Hawkama El Djazair au sein de CARE nous permet de poursuivre le programme de vulgarisation des pratiques sans entraves, en attendant de réunir les conditions de son indépendance. Nous allons continuer notre concertation avec le monde des entreprises et les pouvoirs publics. Notre ambition est de créer, dans les meilleurs délais possibles, une structure autonome en partenariat avec les différents acteurs privés et publics».

Les résultats de l'enquête faite auprès des chefs d'entreprise algériens sur la perception et les pratiques des principes de bonne gouvernance ont été divulgués. L'étude met en exergue une réelle appréciation du concept de gouvernance, ainsi qu'une volonté à mettre en place ses pratiques par un engagement fort à la formation. Elle indique que les chefs d'entreprise ont clairement conscience que les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprises contribuent au maintien d'un climat de confiance, indispensable pour le développement de l'entreprise et la stabilité des marchés.

Ceci par l'adoption de pratiques, permettant pour les entreprises interrogées, «un meilleur contrôle et supervision des activités, l'amélioration des relations avec les parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs), la performance dans la gestion de l'entreprise et l'adoption de pratiques éthiques». De plus, les bénéfices attendus sont clairs grâce à une orientation spécifique vers les marchés financiers, et tout particulièrement un meilleur accès au crédit et une diminution du coût du capital.

Le financement des entreprises est une problématique majeure en Algérie, car la capitalisation insuffisante des entreprises rend difficile le financement de leurs activités et l'éligibilité aux crédits bancaires. L'accès difficile aux crédits bancaires, dans notre pays, est généralement le fait des banques qui déplorent une asymétrie entre les comptes de l'entreprise et la réalité, associé à un manque d'information et de transparence.

Les signes de bonne gouvernance sont très faibles en interne. Car, malgré l'annonce sans détour d'une bonne connaissance du concept de gouvernance et d'une importante capacité de mise en œuvre des pratiques, il apparaît clairement que les entreprises algériennes n'ont que peu de pratique du sujet.

L'information financière, comme composante majeure de la gouvernance, n'est que faiblement maîtrisée. Hormis l'établissement des bilans comptables, la qualité de l'information financière reste à améliorer. Les entreprises restent encore focalisées sur les bénéfices à court terme et les performances immédiates. Mal outillées et focalisées sur une gestion internalisée, elles manquent de recul avec de nouveaux modes de travail et restent ancrées dans des modes de gestion peu performants.



Mercredi 20 Octobre 2010

Création d'un Institut algérien de gouvernance d'entreprise avant fin 2010

Un Institut algérien de gouvernance d'entreprise sera créé avant la fin de l'année par un groupe de chefs d'entreprises privés et d'experts avec le soutien du ministère de la Petite et moyenne entreprise et de l'Artisanat, a indiqué, mardi à Alger, un des membres du groupe.

Les porteurs de ce projet sont les chefs d'entreprises et experts qui ont élaboré le Code algérien de gouvernance d'entreprise, rendu public en mars 2009, a expliqué Mme Meriem Bellil Medjoubi, co-auteur de ce Code, lors d'une rencontre organisée par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK).

Cet Institut sera chargé notamment d'assurer le suivi de l'application du Code algérien de gouvernance d'entreprise par les PME algériennes et son actualisation par rapport aux mutations que connaît le pays et son économie, a précisé Mme Bellil, ajoutant que le projet est "actuellement au stade de la mobilisation des fonds".

Cet établissement dispensera, par ailleurs, des formations sur la gestion et la gouvernance des PME au profit des chefs et cadres d'entreprises et mènera des enquêtes et études sur des thèmes liés aux causes de mortalité des entreprises ou les facteurs contribuant à leur pérennité.

Interrogé par l'APS sur le nombre de PME qui ont appliqué le Code depuis sa mise en vigueur en 2009, Mme Bellil a répondu qu'il est impossible pour le moment de donner des chiffres à défaut d'un organisme chargé du suivi de l'application de cette charte. Elle a indiqué, d'autre part, qu'une campagne nationale sera lancée avant la fin du mois de mai prochain dans le but de sensibiliser les PME, notamment de nature familiale, sur l'importance d'appliquer les principes de ce Code.

A cet effet, des conférences régionales seront organisées pour expliquer et convaincre les chefs d'entreprises et autres intervenants dans le monde entrepreneurial, de l'intérêt d'améliorer les relations entreprises-banques, d'ouvrir le capital de leurs entreprises, et de gérer leurs firmes dans la transparence. L'idée d'élaborer un Code de gouvernance d'entreprise avait germé lors du séminaire international sur la gouvernance d'entreprise tenu en 2007 à Alger. Il est le fruit de travail d'un groupe composé de représentants d'associations patronales et professionnelles comme le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et du Cercle d'action de réflexion autour de l'entreprise (CARE) et ceux du ministère de la PME et de l'Artisanat.

Ce Code, à caractère non obligatoire, cible en premier lieu les PME privées et celles cotées en bourses ou qui ambitionnent de l'être, et ce, en leur proposant la conduite à tenir face notamment aux banques, aux partenaires, aux investisseurs étrangers et à la réglementation boursière.



APS

Mercredi 20 Octobre 2010
Redha Ainar**Création d'un institut de la
gouvernance d'entreprise**

ALGER- Le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) a annoncé, mardi à Alger, la création de l'Institut algérien de la gouvernance d'entreprise (IAGE). Créé conjointement par CARE, le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), l'Institut est chargé notamment de vulgariser les bonnes pratiques en matière de gestion des entreprises à l'ensemble des intervenants dans le monde entrepreneurial, a expliqué le président de CARE, Abdelkrim Boudra, lors d'une cérémonie dédiée à l'annonce de la création de cet établissement.

L'idée d'ériger cet institut spécialisé vise également à encourager un maximum d'entreprises nationales à adhérer aux principes et bonnes pratiques contenus dans le Code algérien de gouvernance d'entreprise, élaboré en 2008.